



Fonds communs de placement GENUS Capital Management

**Q3 2024**

1er juillet - 30 septembre

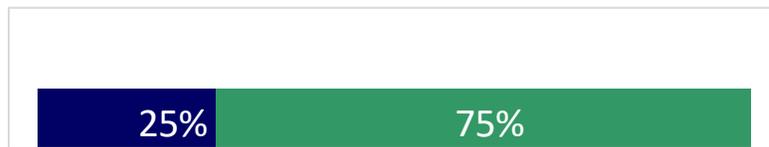
Rapport sur le vote par procuration

## Faits marquants du vote par procuration T3 2024

### Réunions

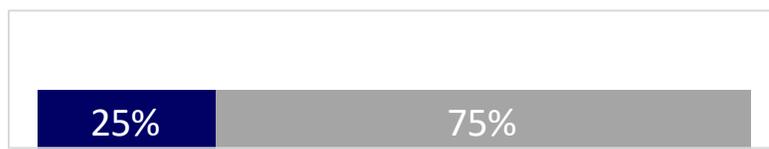
#### Type

|         |   |
|---------|---|
| Annuel  | 6 |
| Spécial | 2 |
| Mélange | 0 |
| Total   | 8 |

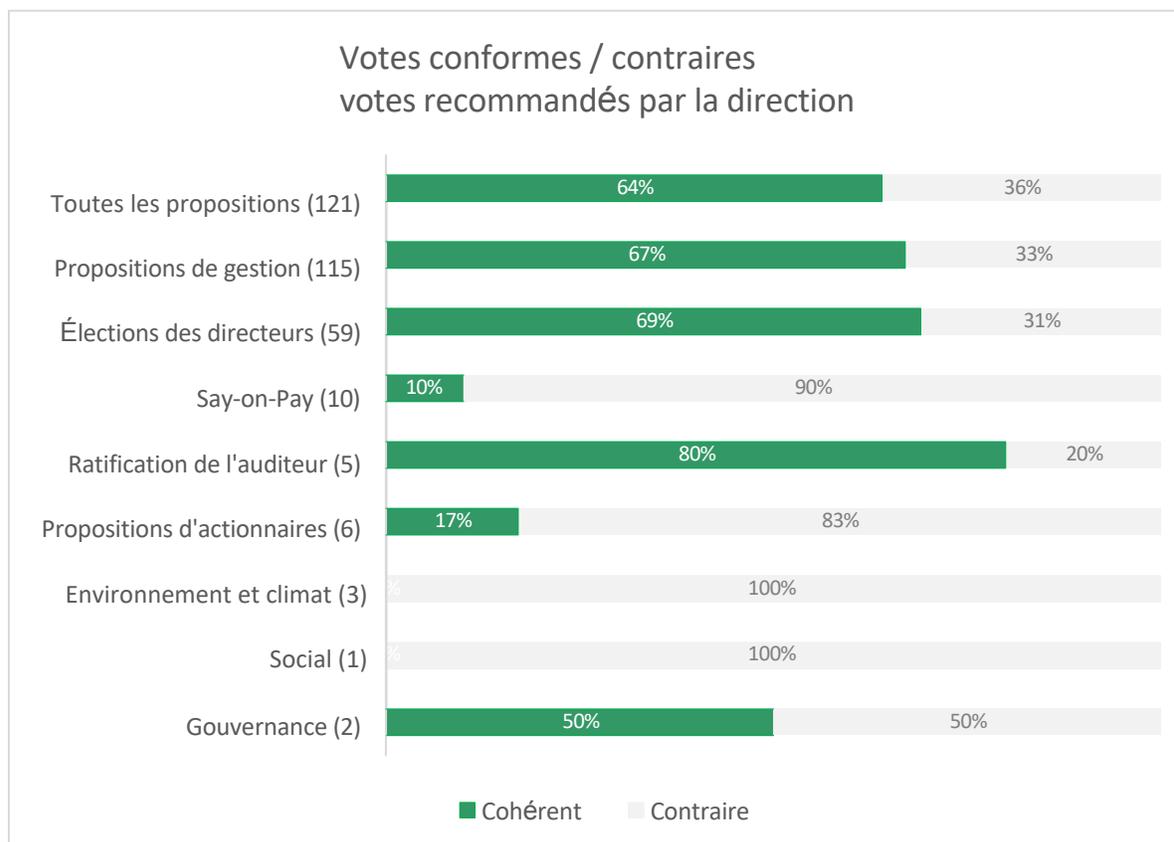


#### Compétence

|            |   |
|------------|---|
| Canada     | 0 |
| États-Unis | 2 |
| Autres     | 6 |
| Total      | 8 |



### Propositions



**RÉSUMÉ DE LA PROCURATION**

|   |   |
|---|---|
| <b>ISSUER</b><br>Darden Restaurants Inc (DRI) | <b>DATE DE RÉUNION 2024-</b><br>09-18 ,     |
| <b>PAYS</b><br>États-Unis                     | <b>DATE D'ENREGISTREMENT 2024-07-</b><br>24 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                     |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Annuel              | <b>TITRES</b><br>237194105                  |

---

## POLITIQUE : Partager - Genus

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

8400

---

| ITEM  | PROPOSITION  | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|--|---------|-----------|
| 01.01 | Élire Margaret Shân Atkins   | ✓       | ✗         |
| 01.02 | Élire Ricardo Cardenas   | ✓       | ✗         |
| 01.03 | Élire Juliana L. Chugg   | ✓       | ✗         |
| 01.04 | Élection de James P. Fogarty   | ✓       | ✗         |
| 01.05 | Élire Cynthia T. Jamison   | ✓       | ✗         |
| 01.06 | Élire Nana Mensah  | ✓       | ✓         |
| 01.07 | Élection de William S. Simon   | ✓       | ✗         |
| 01.08 | Élection de Charles M. Sonstebly   | ✓       | ✗         |
| 01.09 | Élection de Timothy J. Wilmott   | ✓       | ✓         |
| 02    | Vote consultatif sur la rémunération des cadres  | ✓       | ✗         |
| 03    | Ratification de l'auditeur   | ✓       | ✗         |
| 04    | Amendement au plan d'incitation omnibus de 2015  | ✓       | ✗         |
| 05    | Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les principaux indicateurs de bien-être des poulets de chair (retirée).  | ✗       |           |
| 06    | Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer la proportion de sa production porcine issue de truies élevées en groupe, de fixer des objectifs mesurables pour augmenter cette proportion et de fournir des mises à jour régulières sur les progrès réalisés.                                      | ✗       | ✓         |
| 07    | Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'instituer une politique selon laquelle l'entreprise respecte les "Directives de l'OMS sur l'utilisation d'antimicrobiens d'importance médicale chez les animaux producteurs d'aliments" tout au long de ses chaînes d'approvisionnement.           | ✗       | ✓         |
| 08    | Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant si et comment elle entend réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. | ✗       | ✓         |

## ANALYSE DE PROXY

|                            | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 01.01</b>         |         |           |
| Élire Margaret Shân Atkins | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil |         |           |

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. La présidente du conseil d'administration n'est pas indépendante. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

|                            | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 01.02</b>         |         |           |
| Élire Ricardo Cardenas     | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil |         |           |

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

|                            | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 01.03</b>         |         |           |
| Élire Juliana L. Chugg     | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil |         |           |

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé les honoraires des auditeurs pour lesquels plus de

25 % des honoraires ont été versés pour des services non liés à l'audit. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 01.04**

Élection de James P. Fogarty

CONSEIL POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 01.05**

Élire Cynthia T. Jamison

CONSEIL POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également la présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Elle est présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 01.06**

Élire Nana Mensah

CONSEIL POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.07                  | CONSEIL | POLITIQUE |
|------------------------------|---------|-----------|
| Élection de William S. Simon | ✓       | ✗         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.08                     | CONSEIL | POLITIQUE |
|---------------------------------|---------|-----------|
| Élection de Charles M. Sonsteby | ✓       | ✗         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.09                    | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------------------|---------|-----------|
| Élection de Timothy J. Wilmott | ✓       | ✓         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 02**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

---

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Il est souhaitable qu'un lien soit établi entre la rémunération et les performances sociales de l'entreprise. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

---

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Amendement au plan d'incitation omnibus de 2015



Proposant : Conseil

---

Attention ! Les plans omnibus comprennent au moins trois types d'attributions. Il est donc difficile d'évaluer l'impact d'un tel programme sur les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les principaux indicateurs de bien-être des poulets de chair (retirée).



Auteur de la proposition : [The Humane Society of the United States](#)

---

La proposition a été retirée par son auteur. Comme il n'y a pas de changement à l'ordre du jour, nous devons enregistrer un vote. La proposition a été retirée. La proposition est retirée.

---

Vote enregistré

**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer la proportion de sa production porcine issue de truies élevées en groupe, de fixer des objectifs mesurables pour augmenter cette proportion et de fournir des mises à jour régulières sur les progrès réalisés.



Proposant : [Green Century Capital Management](#)

---

L'utilisation de caisses de gestation est l'une des pratiques les plus controversées de l'industrie porcine. Les truies gestantes sont confinées dans des stalles individuelles à peine plus grandes que leur corps, où elles ne peuvent ni se tourner ni marcher. Selon Nicolas de Villers, chercheur en comportement et bien-être des porcs à Agriculture et Agroalimentaire Canada, cité par Radio-Canada, l'idéal serait de les élever en groupe, afin qu'elles aient plus de liberté et d'opportunités d'exprimer leur comportement naturel : "Ce sont des sociaux qui ont besoin d'être en groupe avec leurs congénères. Il possède des facultés d'apprentissage assez importantes, au même titre qu'un chien. Les porcs sont curieux et aiment explorer". En outre, les cages de gestation peuvent être moins rentables que l'hébergement en groupe. Des études universitaires, dont une réalisée par des chercheurs de l'université d'État de l'Iowa, ont montré une corrélation négative entre l'utilisation de ces cages et le coût des porcelets sevrés. Une autre étude suggère que la productivité des truies est plus faible et la mortalité plus élevée dans les pays où ces cages sont largement utilisées, par rapport aux pays où leur utilisation est limitée à quatre semaines après l'insémination. Cependant, certains chercheurs et organisations, comme l'American Association of Swine Veterinarians, ont une vision plus positive ou neutre des cages de gestation. Néanmoins, de plus en plus de pays les interdisent ou en limitent l'utilisation. Plusieurs pays européens les ont également interdites depuis plus de 20 ans. Au Canada, une nouvelle réglementation sur le bien-être animal, prévue pour 2029, limitera à 28 jours la durée d'enfermement des truies dans ces cages, ce qui améliorera également leurs conditions de vie. Aux États-Unis, plusieurs États limitent l'utilisation de ces cages, et un projet de loi présenté en mai 2023 vise à garantir aux porcs un espace minimum de 24 pieds carrés, contre 14 habituellement. En outre, des acteurs majeurs de l'industrie, tels que Kroger, se sont volontairement engagés à éliminer ou à réduire l'utilisation de ces cages. Cette pratique comporte des risques importants, car de nombreux consommateurs considèrent le confinement des porcs comme une forme de cruauté envers les animaux. L'auteur de la proposition critique Darden, qui s'est engagé à s'approvisionner en viande provenant de truies élevées sans cages de gestation d'ici à 2025, mais sans fournir de détails sur les progrès accomplis. En 2022, une proposition d'actionnaire a demandé un rapport sur ce sujet. En échange de son retrait, Darden a reconnu qu'elle n'atteindrait pas son objectif de 2025 et a promis de fournir un calendrier actualisé pour la fin de l'exercice 2023, qui n'a jamais été publié. Actuellement, Darden n'a pas d'objectifs mesurables pour augmenter l'approvisionnement en viande de porc provenant d'élevages collectifs. Le promoteur souligne que si Darden affirme que 54 % de sa viande de porc provient de fournisseurs utilisant des systèmes d'élevage en groupe, cela ne garantit pas que la viande achetée provienne de

ces exploitations. Il demande donc une plus grande transparence et des objectifs clairs pour atteindre 100 % de viande provenant d'exploitations collectives. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, estimant que l'entreprise parvient à progresser sans délai et que la chaîne d'approvisionnement ne permet pas de fixer un calendrier. Il estime que cela pourrait entraîner une augmentation des coûts, une baisse de la qualité des produits et une diminution de la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement, tout en allant à l'encontre des intérêts des actionnaires. Après examen, nous estimons que le manque de transparence de Darden empêche une évaluation complète des risques et pourrait nuire à sa réputation. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### POINT 07

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'instituer une politique selon laquelle l'entreprise respecte les "Directives de l'OMS sur l'utilisation d'antimicrobiens d'importance médicale chez les animaux producteurs d'aliments" tout au long de ses chaînes d'approvisionnement.

CONSEIL



POLITIQUE



Auteur de la proposition : [The Shareholder Commons](#)

---

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la résistance aux antimicrobiens (RAM) est l'une des menaces les plus graves pour la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement. Elle prévient que "si aucune mesure n'est prise aujourd'hui, d'ici 2050, presque tous les antibiotiques actuels seront inefficaces pour prévenir et traiter les maladies humaines, et le coût de la perte de ces médicaments dépassera 100 000 milliards de dollars en termes de productivité nationale". Selon une étude publiée dans The Lancet en janvier 2022, la résistance aux antibiotiques est déjà une cause majeure de mortalité : en 2019, on estime que les bactéries résistantes aux antibiotiques ont causé directement 1,55 million de décès dans le monde et qu'elles ont été impliquées dans 6,22 millions de décès. L'utilisation inappropriée et abusive des antibiotiques dans l'élevage industriel fait partie du problème. Dans un article publié dans CNRS Le journal en octobre 2023, nous avons rapporté que près de 50 % des antibiotiques fabriqués dans le monde sont utilisés dans l', et même 80 % aux États-Unis. Pour prévenir et combattre la propagation de la résistance aux antibiotiques, l'OMS a élaboré des lignes directrices sur l'utilisation des antimicrobiens importants pour la médecine humaine chez les animaux de production. Elle recommande notamment de les interdire comme facteurs de croissance ou comme mesure préventive (en l'absence de maladie). Dans le cas de Darden, l'entreprise demande à ses fournisseurs de se conformer aux lignes directrices de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, qui recommande que les antibiotiques importants pour la médecine humaine ne soient plus utilisés chez les animaux d'élevage à des fins de croissance, et que les antibiotiques de classe commune (utilisés à la fois par les humains et les animaux) ne soient utilisés que pour traiter, prévenir et contrôler les maladies chez les animaux d'élevage, sous la supervision d'un vétérinaire. En outre, sa politique en matière de bien-être animal ne fait aucune référence aux lignes directrices de l'OMS. Nous constatons que Darden s'appuie sur des lignes directrices moins restrictives en matière de gestion des antimicrobiens, qui ouvrent la voie, entre autres, à l'utilisation d'antibiotiques importants pour la médecine humaine à des fins préventives en l'absence d'animaux infectés. M. Darden ne s'engage pas non plus à réduire l'utilisation de toutes les classes d'antimicrobiens d'importance médicale chez les animaux d'élevage, contrairement aux recommandations de l'OMS. De plus, Darden est à la traîne par rapport à certains de ses concurrents, tels que Cheesecake Factory, McDonald's, RBI et Yum ! Brands, qui ont au moins une politique d'utilisation des antibiotiques conforme aux lignes directrices de l'OMS, pour au moins une de leurs chaînes d'approvisionnement en viande ou en volaille. Enfin, en novembre 2022, une enquête du Bureau of Investigative Journalism et du Guardian a révélé que l'un de ses fournisseurs, Cargill, s'approvisionnait en bœuf auprès d'exploitations américaines qui utilisent encore les antibiotiques critiques les plus prioritaires. Pourtant, ces antimicrobiens essentiels sont souvent le dernier recours ou l'un des seuls traitements limités disponibles pour les infections humaines graves. Nous pensons donc que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires et qu'elle pourrait encourager Darden à être plus ambitieuse dans sa stratégie de résistance aux antibiotiques et à adopter les meilleures pratiques concernant l'utilisation des antibiotiques dans ses chaînes d'approvisionnement. Outre ses impacts sociaux, économiques et sanitaires, la résistance aux antibiotiques a un impact direct sur les entreprises liées à l'agriculture, à l'élevage et à l'industrie alimentaire, puisque la perte d'antimicrobiens efficaces pour traiter les animaux malades est préjudiciable à la production alimentaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

#### POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant si et comment elle entend réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.



**Proposant :** Les Sœurs de l'Ordre de Saint Dominique-Grand Rapids

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a clairement mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de GES sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Le promoteur affirme que Darden n'a pas encore divulgué l'intégralité de ses émissions ou de son empreinte forestière, et qu'il n'a pas de politique globale concernant les produits susceptibles d'être liés à la déforestation, ni d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle ajoute que les émissions du champ d'application 3 représentent environ 80 % des émissions de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, mais que cette dernière n'a divulgué aucune mesure visant à les réduire. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, estimant que Darden ne dispose pas des données fondamentales nécessaires pour évaluer et comprendre son impact potentiel sur son activité, et qu'il serait irresponsable de prendre de tels engagements sans être en mesure d'évaluer l'impact sur la qualité et la sécurité des aliments, la disponibilité des produits et les coûts. L'entreprise s'approvisionne en quantités considérables de matières premières à forte empreinte carbone, qui sont les principaux moteurs de la déforestation dans le monde. Selon le GIEC, les activités associées à ces produits sont responsables de 23 % des émissions anthropiques nettes totales de GES, dont près de la moitié est imputable à la déforestation. Nous notons également que Darden publie ses émissions directes et indirectes de GES, qui sont examinées par des indépendants, et suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Cependant, elle n'a pas d'objectifs de réduction des émissions et n'ambitionne pas d'atteindre la neutralité carbone. Darden est également à la traîne par rapport à certains de ses concurrents. Par exemple, Domino's Pizza vise à réduire ses émissions absolues des champs d'application 1 et 2 de 50,4 % et ses émissions absolues du champ d'application 3 de 30 % d'ici 2032. À une époque où la fixation d'objectifs solides en matière de réduction des émissions de GES et la mise en œuvre de politiques de non-déforestation deviennent des normes industrielles, l'absence de ces éléments au sein de l'entreprise signifie qu'elle est de plus en plus à la traîne par rapport à ses concurrents. Après examen, nous reconnaissons que Darden a adopté certaines bonnes pratiques en matière de divulgation. Néanmoins, sa stratégie en matière de changement climatique présente des lacunes majeures, telles que l'absence d'objectifs de réduction des émissions de GES de portée 1, 2 et 3, et semble moins ambitieuse que celle de Domino's Pizza. Notons que cette même proposition a reçu un taux d'approbation de 23,5 % lors de l'assemblée générale de 2023, ce qui témoigne d'un intérêt considérable pour cette question. En conséquence, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des investisseurs de soutenir la proposition afin d'encourager le conseil d'administration à faire plus d'efforts pour réduire l'empreinte carbone de Darden, ainsi que son exposition aux risques climatiques, qui peuvent inclure la restriction de sa part de marché, la perturbation de sa chaîne d'approvisionnement et l'atteinte à sa réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DU PROXY**

|                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| ISSUER<br>NetApp Inc. (NTAP) | DATE DE RÉUNION 2024-09-11 ,     |
| PAYS<br>États-Unis           | DATE D'ENREGISTREMENT 2024-07-16 |
| LIEU DE LA RÉUNION           |                                  |
| TYPE DE RÉUNION<br>Annuel    | TITRES<br>64110D104              |

---

## POLITIQUE : Partager - Genus

---

| NUMÉRO DE COMPTE | NOM DU COMPTE                              | COMPTE DE STOCK |
|------------------|--|-----------------|
| 000442088        | Fonds Genus Global Alpha                   | 9               |
| 000442010        | Fonds d'actions Genus Canglobe             | 19              |
| 000442029        | Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe | 27              |
| 000442045        | Fonds de dividendes Genus                  | 33              |

| POINT | PROPOSITION  | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|--|---------|-----------|
| 01.01 | Élire T. Michael Nevens                              | ✓       | ✗         |
| 01.02 | Élire Deepak Ahuja                                   | ✓       | ✓         |
| 01.03 | Élire Anders Gustafsson                              | ✓       | ✗         |
| 01.04 | Élire Gerald D. Held                                 | ✓       | ✗         |
| 01.05 | Élire Deborah L. Kerr                                | ✓       | ✓         |
| 01.06 | Élection de George Kurian                            | ✓       | ✓         |
| 01.07 | Élire Carrie Palin                                   | ✓       | ✗         |
| 01.08 | Élire Scott F. Schenkel                              | ✓       | ✓         |
| 01.09 | Élire June Yang                                      | ✓       | ✓         |
| 02    | Vote consultatif sur la rémunération des cadres      | ✓       | ✗         |
| 03    | Ratification de l'auditeur                           | ✓       | ✓         |
| 04    | Modification du plan d'intéressement en actions 2021 | ✓       | ✗         |

## ANALYSE DE PROXY

### POINT 01.01

Élire T. Michael Nevens

Proposant : Conseil

### CONSEIL

### POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.02                | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------------|---------|-----------|
| Élire Deepak Ahuja         | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil |         |           |

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.03                | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------------|---------|-----------|
| Élire Anders Gustafsson    | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil |         |           |

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président de Zebra Technologies Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.04          | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------------------|---------|-----------|
| Élire Gerald D. Held | ✓       | ✗         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.05           | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------------|---------|-----------|
| Élire Deborah L. Kerr | ✓       | ✓         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.06               | CONSEIL | POLITIQUE |
|---------------------------|---------|-----------|
| Élection de George Kurian | ✓       | ✓         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.07        | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------|---------|-----------|
| Élire Carrie Palin | ✓       | ✗         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.08             | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------------------------|---------|-----------|
| Élire Scott F. Schenkel | ✓       | ✓         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 01.09     | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------|---------|-----------|
| Élire June Yang | ✓       | ✓         |

Proposant : Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 02  | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Vote consultatif sur la rémunération des cadres | ✓       | ✗         |

Proposant : Conseil

---

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**POINT 03**

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

---

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**POINT 04**

Modification du plan d'intéressement en actions 2021

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

---

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DE LA PROCURATION**

|  |   |
|--|---|
| <b>ISSUER</b><br>Berkeley Group Holdings PLC (LON:BKG) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-09-06 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Royaume-Uni                             | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-09-04 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                              |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Annuel                       | <b>TITRES</b><br>G1191G120              |

---

## POLITIQUE : Partager - Genus

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

---

000442100

Fonds d'actions à fort impact Genus

70500

---

| POINT | PROPOSITION  | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|--|---------|-----------|
| 01    | Comptes et rapports  | ✓       | ✓         |
| 02    | Rapport de rémunération  | ✓       | ✗         |
| 03    | Élection de Michael Dobson   | ✓       | ✓         |
| 04    | Élection de Rachel Downey  | ✓       | ✓         |
| 05    | Élire Rob Perrins  | ✓       | ✓         |
| 06    | Élire Richard J. Stearn  | ✓       | ✓         |
| 07    | Élire Andy Kemp  | ✓       | ✓         |
| 08    | Élire Natasha Adams  | ✓       | ✓         |
| 09    | Élection de William Jackson  | ✓       | ✓         |
| 10    | Élire Elizabeth Adekunle   | ✓       | ✓         |
| 11    | Élire Sarah Sands  | ✓       | ✓         |
| 12    | Nomination du commissaire aux comptes  | ✓       | ✓         |
| 13    | Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes  | ✓       | ✓         |
| 14    | Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption                                      | ✓       | ✗         |
| 15    | Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption                                      | ✓       | ✓         |
| 16    | Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié) | ✓       | ✓         |
| 17    | Autorisation de rachat d'actions   | ✓       | ✓         |

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 18 | Autorisation des dons politiques  | ✓ | ✗ |
| 19 | Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours | ✓ | ✗ |
| 20 | Dividende spécial et regroupement d'actions                                     | ✓ | ✓ |

## ANALYSE DE PROXY

### POINT 01

Comptes et rapports

**Proposant :** Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### POINT 02

Rapport de rémunération

**Proposant :** Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan de rémunération comprend des attributions d'options à coût nul. Cette pratique n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### POINT 03

Élection de Michael Dobson

**Proposant :** Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 04**

Élection de Rachel Downey

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 05**

Élire Rob Perrins

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 06**

Élire Richard J. Stearn

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 07**

Élire Andy Kemp

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 08**

Élire Natasha Adams

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 09**

Élection de William Jackson

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 10**

Élire Elizabeth Adekunle

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 11**

Élire Sarah Sands

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 12**

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 13**

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 14**

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission d'actions à but spécial représente plus de 50 % des actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 15**

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. À noter !

Comme les actionnaires n'auront pas de droits de préemption, leurs droits seront dilués. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 16**

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Attention ! Comme les actionnaires n'auront pas de droits de préemption, leurs droits seront dilués. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 17**

Autorisation de rachat d'actions

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 18**

Autorisation des dons politiques

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Les dons caritatifs pourraient favoriser les intérêts des dirigeants et non ceux de l'entreprise et des autres parties prenantes. Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également qu'il y a moins de fonds disponibles pour développer les projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**POINT 19**

Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

Cette proposition demande l'autorisation de réduire le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

**POINT 20**

Dividende spécial et regroupement d'actions

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

La distribution d'un dividende excédentaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DE LA PROCURATION**

|  |   |
|--|---|
| <b>ISSUER</b><br>Logitech International SA (NASDAQ:LOGI) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-09-04 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Suisse                                    | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-08-29 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                                |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Annuel                         | <b>TITRES</b><br>H50430232              |

---

## POLITIQUE : Partager - Genus

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

---

000442045

Fonds de dividendes Genus

12700

---

| ITEM     | PROPOSITION   | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------|---|---------|-----------|
| 01       | Comptes et rapports   | ✓       | ✓         |
| 02       | Vote consultatif sur la rémunération des cadres                       | ✓       | ✗         |
| 03       | Rapport de rémunération   | ✓       | ✗         |
| 04       | Rapport sur les questions non financières                             | ✓       | ✓         |
| 05       | Affectation des dividendes  | ✓       | ✓         |
| 06       | Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction | ✓       | ✗         |
| 07.01    | Élire Wendy Becker  | ✓       | ✗         |
| 07.02    | Elire Edouard Bugnion   | ✓       | ✓         |
| 07.03.01 | Élire Guy Gecht   | ✓       | ✓         |
| 07.03.02 | Proposition d'actionnaire concernant l'élection de Guy Gecht          | ✓       | ✓         |
| 07.04    | Élection de Christopher R. Jones                                      | ✓       | ✓         |
| 07.05    | Élire Marjorie Lao  | ✓       | ✓         |
| 07.06    | Élire Neela Montgomery  | ✓       | ✓         |
| 07.07    | Élire Kwok Wang Ng  | ✓       | ✓         |
| 07.08    | Élire Deborah M. Thomas   | ✓       | ✓         |
| 07.09    | Élire Sascha Zahnd  | ✓       | ✓         |
| 07.10    | Élire Donald Allan, Jr.   | ✓       | ✗         |

|       |   |   |   |
|-------|---|---|---|
| 07.11 | Élire Johanna "Hanneke" Faber   | ✓ | ✓ |
| 07.12 | Élire Owen Mahoney  | ✓ | ✓ |
| 08.01 | Nomination de Wendy Becker en tant que présidente du conseil d'administration                                     | ✓ | ✗ |
| 08.02 | Proposition d'actionnaire concernant la nomination de Guy Gecht en tant que président du conseil d'administration | ✗ | ✓ |
| 09.01 | Élection de Neela Montgomery en tant que membre du comité des rémunérations                                       | ✓ | ✓ |
| 09.02 | Élection de Kwok Wang Ng en tant que membre du comité des rémunérations   | ✓ | ✓ |
| 09.03 | Élection de Deborah M. Thomas en tant que membre du comité des rémunérations                                      | ✓ | ✓ |
| 09.04 | Élection de Donald Allan, Jr. en tant que membre du comité de rémunération  | ✓ | ✗ |
| 10    | Rémunération du conseil d'administration  | ✓ | ✓ |
| 11    | Rémunération des cadres (total)   | ✓ | ✗ |
| 12    | Nomination du commissaire aux comptes   | ✓ | ✓ |
| 13    | Nomination d'un mandataire indépendant  | ✓ | ✓ |
| 14    | Autres points à l'ordre du jour.  | ✓ | ✗ |

## ANALYSE DE PROXY

### POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 02**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 03**

Rapport de rémunération

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 04**

Rapport sur les questions non financières

**CONSEIL**      **POLITIQUE**



**Proposant :** Conseil

---

En vertu du Code des obligations suisse, les entreprises sont tenues de présenter un rapport sur les "questions non financières" lors de leur assemblée générale annuelle. Ce rapport doit aborder des aspects tels que l'environnement, les questions sociales, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption, en mettant l'accent sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il doit fournir des informations complètes permettant d'évaluer les performances de l'entreprise et les effets de ses activités sur ces questions non financières. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration demande aux actionnaires d'approuver le rapport non financier de l'entreprise. Logitech a

a fourni une analyse exhaustive des différents aspects requis par la loi et son rapport de durabilité a fait l'objet d'une vérification indépendante. Sur le plan environnemental, l'entreprise s'est fixé des objectifs scientifiquement fondés de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030. Elle vise à réduire ses émissions des champs 1 et 2 de 85 % par rapport à 2019, et ses émissions du champ 3 de plus de 50 % d'ici 2030, par rapport à 2021. À plus long , elle prévoit de réduire ses émissions de portée 1, 2 et 3 de plus de 90 % d'ici 2047, par rapport à 2019, avec l'objectif d'éliminer 100 % des émissions résiduelles pour atteindre la neutralité carbone. En termes de divulgation, Logitech suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et publie ses émissions Scope 1, 2 et 3, qui sont vérifiées par des indépendants. En 2023, elle a reçu la note A- dans l'enquête sur la gestion du changement climatique du CDP, se classant ainsi parmi les leaders de son secteur. En outre, Logitech a mis en place une politique formelle en matière de biodiversité et aligné ses pratiques de divulgation sur les recommandations de la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), anticipant ainsi les futures réglementations. Sur le social, Logitech est signataire du Pacte mondial des Nations unies et s'engage respecter les droits de l'homme dans sa politique publique. Cependant, son engagement envers les droits fondamentaux du travail de l'Organisation internationale du travail reste limité. Par exemple, elle n'a pas publié de politique générale affirmant son respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective. Logitech dispose toutefois d'un mécanisme de réclamation permettant aux employés et aux parties prenantes externes d'exprimer leurs préoccupations en matière de droits de l'homme. Bien que les questions relatives aux droits de l'homme soient intégrées dans l'évaluation des défis importants de l'entreprise, celle-ci ne divulgue pas de processus spécifiques pour identifier et gérer les risques importants en matière de droits de l'homme dans le cadre de ses activités et de ses relations d'affaires. En outre, bien qu'elle mentionne les parties prenantes avec lesquelles elle s'engage, elle ne précise pas si ces parties prenantes comprennent celles dont les droits de l'homme pourraient être affectés par ses activités. Toutefois, une forte représentation des femmes au sommet de la hiérarchie et 45 % de minorités aux postes de direction témoignent d'une performance positive en termes de diversité. Malgré certaines lacunes sur le social, le rapport de Logitech montre une conformité satisfaisante avec la nouvelle loi suisse. Nous recommandons donc aux actionnaires de soutenir cette proposition, tout en encourageant l'adoption de politiques visant à remédier à ces lacunes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 05**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Affectation des dividendes



**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 06**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction



**Proposant :** Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.01        | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------|---------|-----------|
| Élire Wendy Becker | ✓       | ✗         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.02           | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------------|---------|-----------|
| Elire Edouard Bugnion | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.03.01  | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------|---------|-----------|
| Élire Guy Gecht | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 07.03.02**

Proposition d'actionnaire concernant l'élection de Guy Gecht

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 07.04**

Élection de Christopher R. Jones

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 07.05**

Élire Marjorie Lao

CONSEIL      POLITIQUE



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.06            | CONSEIL | POLITIQUE |
|------------------------|---------|-----------|
| Élire Neela Montgomery | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.07        | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------|---------|-----------|
| Élire Kwok Wang Ng | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.08             | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------------------------|---------|-----------|
| Élire Deborah M. Thomas | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.09        | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------|---------|-----------|
| Élire Sascha Zahnd | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.10             | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------------------------|---------|-----------|
| Élire Donald Allan, Jr. | ✓       | ✗         |

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Stanley Black & Decker, Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est PDG [de cette société / d'une autre société] et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.11                   | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------------------------------|---------|-----------|
| Élire Johanna "Hanneke" Faber | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 07.12        | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------|---------|-----------|
| Élire Owen Mahoney | ✓       | ✓         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 08.01   | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Nomination de Wendy Becker en tant que présidente du conseil d'administration | ✓       | ✗         |

**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 08.02   | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Proposition d'actionnaire concernant la nomination de Guy Gecht en tant que président du conseil d'administration | ✗       | ✓         |

**Proposant :** Daniel Borel

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 09.01   | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Élection de Neela Montgomery en tant que membre du comité des rémunérations | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil  |         |           |

---

**Vote enregistré**

| POINT 09.02   | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Élection de Kwok Wang Ng en tant que membre du comité des rémunérations | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil  |         |           |

---

**Vote enregistré**

| POINT 09.03  | CONSEIL | POLITIQUE |
|--|---------|-----------|
| Élection de Deborah M. Thomas en tant que membre du comité des rémunérations | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil   |         |           |

---

**Vote enregistré**

| POINT 09.04  | CONSEIL | POLITIQUE |
|--|---------|-----------|
| Élection de Donald Allan, Jr. en tant que membre du comité de rémunération | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil   |         |           |

---

---

Vote enregistré

POINT 10

Rémunération du conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

---

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

POINT 11

Rémunération des cadres (total)

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

---

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

POINT 12

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

---

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL POLITIQUE

Nomination d'un mandataire indépendant



**Proposant :** Conseil

---

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse sont tenus d'élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination de l'Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger à ce poste. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

#### POINT 14

CONSEIL      POLITIQUE

Autres points à l'ordre du jour.



**Proposant :** Conseil

---

Cette proposition est vague et ses détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DU PROXY**

|   |   |
|---|---|
| <b>ISSUER</b><br>Koninklijke Ahold Delhaize NV (AMS:AD) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-07-10 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Pays-Bas                                 | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-06-12 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                               |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Extraordinaire                | <b>TITRES</b><br>N0074E105              |

**POLITIQUE : Partager - Genus**

| NUMÉRO DE COMPTE | NOM DU COMPTE  | COMPTE DE STOCK |
|------------------|--|-----------------|
| 000442096        | Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096 | 32900           |
| 000442029        | Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe                 | 91900           |

| POINT | PROPOSITION   | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|---|---------|-----------|
| 02    | Élection de Claude Sarrailh au conseil d'administration | ✓       | ✓         |

## ANALYSE DE PROXY

| POINT 02  | CONSEIL | POLITIQUE |
|---|---------|-----------|
| Élection de Claude Sarrailh au conseil d'administration | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil                              |         |           |

L'élection des membres du Comité exécutif relève de la responsabilité du Conseil d'administration. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DE LA PROCURATION**

|  |   |
|--|---|
| <b>ISSUER</b><br>National Grid PLC (NGG) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-07-10 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Royaume-Uni               | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-06-03 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Annuel         | <b>TITRES</b><br>G6375K151              |

---

## POLITIQUE : Partager - Genus

---

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442045

Fonds de dividendes Genus

114400

---

| POINT | PROPOSITION   | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|---|---------|-----------|
| 01    | Comptes et rapports                                       | ✓       | ✓         |
| 02    | Dividende final   | ✓       | ✓         |
| 03    | Élire Paula Rosput Reynolds                               | ✓       | ✗         |
| 04    | Élection de John Pettigrew                                | ✓       | ✓         |
| 05    | Élire Andy Agg  | ✓       | ✗         |
| 06    | Élire Jacqui Ferguson                                     | ✓       | ✓         |
| 07    | Élection de Ian P. Livingston                             | ✓       | ✓         |
| 08    | Élire Iain J. Mackay                                      | ✓       | ✓         |
| 09    | Élire Anne Robinson                                       | ✓       | ✓         |
| 10    | Élire Earl L. Shipp                                       | ✓       | ✓         |
| 11    | Élire Jonathan Silver                                     | ✓       | ✓         |
| 12    | Élection d'Antony Wood                                    | ✓       | ✓         |
| 13    | Élection de Martha B. Wyrsh                               | ✓       | ✓         |
| 14    | Nomination du commissaire aux comptes                     | ✓       | ✓         |
| 15    | Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes | ✓       | ✓         |
| 16    | Rapport de rémunération                                   | ✓       | ✗         |
| 17    | Approbation du plan de transition climatique mis à jour   | ✓       | ✗         |

|    |  |   |   |
|----|--|---|---|
| 18 | Autorisation des dons politiques   | ✓ | ✗ |
| 19 | Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption                                      | ✓ | ✓ |
| 20 | Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption                                      | ✓ | ✓ |
| 21 | Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié) | ✓ | ✓ |
| 22 | Autorisation de rachat d'actions   | ✓ | ✗ |
| 23 | Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours                  | ✓ | ✗ |

## ANALYSE DE PROXY

### POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Après avoir vérifié la durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit, nous pouvons confirmer l'indépendance de ce dernier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### POINT 02

Dividende final

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Paula Rosput Reynolds

**Proposant :** Conseil**Vote enregistré****POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de John Pettigrew

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré****POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Andy Agg

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il est le directeur financier de cette société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré****POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jacqui Ferguson



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 07**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Élection de Ian P. Livingston



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 08**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Élire Iain J. Mackay



**Proposant :** Conseil

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 09**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Élire Anne Robinson



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 10**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élire Earl L. Shipp



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 11**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élire Jonathan Silver



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 12**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élection d'Antony Wood



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 13**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élection de Martha B. Wyrsh



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 14**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes



**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 15**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 22. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

Approbation du plan de transition climatique mis à jour

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires la version révisée du plan de transition climatique de l'entreprise. Ce plan détaille nos stratégies, actions, hypothèses et dépendances pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et 3, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. L'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle prévoit notamment de réduire les émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 de 60 % d'ici 2030, les émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 hors production de 50 % d'ici 2030, et l'intensité carbone de sa production d'électricité de 90 % d'ici 2030 et de 92 % d'ici 2033. En outre, l'intensité carbone de la production et de la vente d'électricité sera réduite de 86 % d'ici à 2033. Toutes ces mesures, approuvées par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), sont alignées sur l'Accord de Paris et sur une trajectoire visant à limiter le réchauffement à 1,5°C, par rapport à 2018-2019. Par ailleurs, National Grid maintient les objectifs validés par la SBTi de réduction des émissions absolues de GES du scope 3, hors électricité vendue, de 37,5 % d'ici 2033, ainsi que des émissions absolues de GES provenant du gaz vendu par des tiers de 37,5 % d'ici 2033. Ces deux objectifs sont alignés sur une trajectoire bien inférieure à 2°C, par rapport à 2018-2019, mais pas sur l'objectif nécessaire et souhaité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Par ailleurs, National Grid suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et publie chaque année ses émissions Scope 1 à 3, qui sont vérifiées par un indépendant. Il convient de noter, selon la dernière édition de l'indice de référence Climate Action 100+ (<https://bit.ly/3XFj3Eh>), qui évalue les progrès de 166 entreprises (représentant jusqu'à 80 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre des entreprises), les émissions de gaz à effet de serre de National Grid sont inférieures à celles de la plupart des autres entreprises.

) dans la lutte contre le changement climatique, et la valeur réelle de leurs engagements en matière de changement climatique et de leur stratégie commerciale, National Grid n'a pas annoncé l'élimination complète des unités de gaz non réglementées d'ici 2050, ni aligné sa capacité de gaz opérationnelle et planifiée sur le scénario d'émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie pour 2050. En particulier, l'évaluation Climate Action 100+ indique que les performances de National Grid sont déplorables, étant donné que pour deux des dix indicateurs utilisés, l'entreprise n'a satisfait à aucun des critères et sous-critères associés. Ces indicateurs portaient sur l'ambition déclarée de l'entreprise de réduire ses émissions à court terme et sur ses activités d'engagement politique. Pour six autres critères, à savoir la fixation d'objectifs intermédiaires de réduction des émissions de GES à moyen et à long terme, la stratégie de décarbonisation, la gouvernance climatique, l'affectation des capitaux et la transition juste, National Grid n'a satisfait que partiellement aux critères. Enfin, l'entreprise remplit tous les critères en ce qui concerne son ambition d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant, et la divulgation d'informations conformément aux recommandations de la TCFD. Après examen, nous constatons que l'entreprise a mis en place de bonnes pratiques pour lutter contre le changement climatique et qu'elle est relativement alignée avec ses concurrents en ce qui concerne les informations et les politiques liées au climat. Cependant, nous pensons qu'elle devra faire beaucoup d'efforts pour bien s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous recommandons donc de ne pas soutenir cette proposition afin d'encourager le conseil d'administration à améliorer les pratiques de l'entreprise en matière de climat. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 18**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Autorisation des dons politiques



**Proposant :** Conseil

---

Les entreprises ne doivent pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également que moins de fonds sont disponibles pour développer les projets des entreprises. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 19**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**POINT 20**

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption

**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****POINT 21**

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)

**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****POINT 22**

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions

**Proposant :** Conseil**Vote enregistré****POINT 23**

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours



**Proposant :** Conseil

---

Cette proposition demande l'autorisation de réduire le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

## RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

|  |   |
|--|---|
| <b>ISSUER</b><br>Industria de diseno Textil inditex SA (IDEXF) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-07-09 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Espagne   | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-07-04 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                                      |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Annuel                               | <b>TITRES</b><br>E6282J109              |

**POLITIQUE : Partager - Genus**

| NUMÉRO DE COMPTE | NOM DU COMPTE  | COMPTE DE STOCK |
|------------------|--|-----------------|
| 000442096        | Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096 | 8100            |
| 000442010        | Fonds d'actions Genus Canglobe                             | 41700           |
| 000442029        | Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe                 | 59400           |

| POINT | PROPOSITION   | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|---|---------|-----------|
| 01.01 | Comptes et rapports individuels   | ✓       | ✓         |
| 01.02 | Ratification des actes du Conseil   | ✓       | ✗         |
| 02    | Comptes et rapports consolidés  | ✓       | ✓         |
| 03    | Rapport sur les informations non financières                                    | ✓       | ✓         |
| 04    | Affectation des bénéfices/dividendes  | ✓       | ✓         |
| 05.01 | Modifications de l'article 9 (transfert d'actions)                              | ✓       | ✓         |
| 05.02 | Modification des statuts (Assemblée générale)                                   | ✓       | ✓         |
| 05.03 | Modification des statuts (conseil d'administration et comités)                  | ✓       | ✓         |
| 05.04 | Modification de l'article 36 (répartition des bénéfices)                        | ✓       | ✓         |
| 05.05 | Modifications de l'article 40 (Liquidation)                                     | ✓       | ✓         |
| 06    | Modification du règlement de l'assemblée générale des actionnaires              | ✓       | ✓         |
| 07.01 | Élection de Flora Pérez Marcote   | ✓       | ✗         |
| 07.02 | Élire Belén Romana García   | ✓       | ✓         |
| 07.03 | Élire Denise Patricia Kingsmill   | ✓       | ✓         |
| 08    | Rapport de rémunération   | ✓       | ✓         |
| 09    | Autorisation de fixer à 15 jours le délai de convocation à l'assemblée générale | ✓       | ✓         |
| 10    | Autorisation des formalités juridiques  | ✓       | ✓         |

## ANALYSE DE PROXY

|                                 | CONSEIL | POLITIQUE |
|---------------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 01.01</b>              |         |           |
| Comptes et rapports individuels | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil      |         |           |

---

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Après avoir vérifié la durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit, nous pouvons confirmer l'indépendance de ce dernier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

|                                   | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 01.02</b>                |         |           |
| Ratification des actes du Conseil | ✓       | ✗         |
| <b>Proposant :</b> Conseil        |         |           |

---

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

|                                | CONSEIL | POLITIQUE |
|--------------------------------|---------|-----------|
| <b>POINT 02</b>                |         |           |
| Comptes et rapports consolidés | ✓       | ✓         |
| <b>Proposant :</b> Conseil     |         |           |

---

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Après avoir vérifié la durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit, nous pouvons confirmer l'indépendance de ce dernier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

|                 | CONSEIL | POLITIQUE |
|-----------------|---------|-----------|
| <b>POINT 03</b> |         |           |

Rapport sur les informations non financières



**Proposant :** Conseil

---

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Après avoir vérifié la durée de la relation entre l'entreprise et le cabinet d'audit, nous pouvons confirmer l'indépendance de ce dernier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 04**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Affectation des bénéfices/dividendes



**Proposant :** Conseil

---

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 05.01**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Modifications de l'article 9 (transfert d'actions)



**Proposant :** Conseil

---

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 05.02**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Modification des statuts (Assemblée générale)



**Proposant :** Conseil

---

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 05.03  | CONSEIL                             | POLITIQUE                           |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Modification des statuts (conseil d'administration et comités) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Proposant :</b> Conseil                                     |                                     |                                     |

---

La proposition vise à modifier les statuts de l'entreprise afin de refléter la législation applicable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 05.04  | CONSEIL                             | POLITIQUE                           |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Modification de l'article 36 (répartition des bénéfices) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Proposant :</b> Conseil                               |                                     |                                     |

---

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 05.05                                 | CONSEIL                             | POLITIQUE                           |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Modifications de l'article 40 (Liquidation) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Proposant :</b> Conseil                  |                                     |                                     |

---

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

| POINT 06 | CONSEIL | POLITIQUE |
|----------|---------|-----------|
|----------|---------|-----------|

Modifications du règlement de l'assemblée générale des actionnaires



**Proposant :** Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 07.01**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élection de Flora Pérez Marcote



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle représente Pontegadea, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 07.02**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élire Belén Romana García



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 07.03**

**CONSEIL**      **POLITIQUE**

Élire Denise Patricia Kingsmill



**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 08**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Rapport de rémunération



**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**POINT 09**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Autorisation de fixer à 15 jours le délai de convocation à l'assemblée générale



**Proposant :** Conseil

Cette proposition demande l'autorisation de réduire le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 15 jours.

**Vote enregistré**

**POINT 10**

**CONSEIL      POLITIQUE**

Autorisation des formalités juridiques



**Proposant :** Conseil

---

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

---

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

**RÉSUMÉ DU PROXY**

|   |   |
|---|---|
| <b>ISSUER</b><br>Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (BBV) | <b>DATE DE RÉUNION</b> 2024-07-04 ,     |
| <b>PAYS</b><br>Espagne                                    | <b>DATE D'ENREGISTREMENT</b> 2024-06-30 |
| <b>LIEU DE LA RÉUNION</b>                                 |   |
| <b>TYPE DE RÉUNION</b><br>Extraordinaire                  | <b>TITRES</b><br>E11805103              |

**POLITIQUE : Partager - Genus**

| NUMÉRO DE COMPTE | NOM DU COMPTE                  | COMPTAGE DES STOCKS |
|------------------|--------------------------------|---------------------|
| 000442010        | Fonds d'actions Genus Canglobe | 146200              |
| 000442045        | Fonds de dividendes Genus      | 227400              |

| POINT | PROPOSITION  | CONSEIL | POLITIQUE |
|-------|--|---------|-----------|
| 01    | Augmentation du capital social                     |         | ✓         |
| 02    | Délégation de pouvoirs au conseil d'administration |         | ✓         |

## ANALYSE DE PROXY

### POINT 01

Augmentation du capital social

**Proposant :** Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'objectif de cette émission d'actions est de financer le rachat d'un maximum de 100 % des actions de Banco Sabadell. Elle n'aura lieu que si Banco Sabadell accepte l'offre de Banco Bilbao. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### POINT 02

Délégation de pouvoirs au conseil d'administration

**Proposant :** Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

**Vote enregistré**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.